EXTRAIT DE LA NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE (Art. L.2121-12 CGCT) DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2024

2024-02-22/10 Approbation du budget primitif 2024 du port

Monsieur Michel LITTON, conseiller municipal délégué au Port, à la Pêche et au Nautisme, aux Affaires maritimes et aux Affaires littorales :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2311-1 et suivants ;

Vu le Conseil portuaire en date du 07/02/2024 ;

Suite au débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors de la séance du 01/02/2024, il est proposé au Conseil municipal d'approuver le budget primitif du port pour l'année 2024.

La Commune de Pérols se situant dans la tranche des communes de 3 500 à 10 000 habitants, le budget est voté par chapitre et présenté par fonction.

Il est élaboré selon l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe du port depuis le 1er janvier 1997, et prend en compte une part des salaires du personnel chargé de la gestion du port.

Il est voté avec reprise anticipée des résultats. Si le CFU fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante procède à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du CFU et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice.

Il s'équilibre en section d'exploitation à la somme de **121 289,22 €.**

Il s'équilibre en investissement à la somme de **567 681,01 €.**

Section	réél/ordre	chapitre	Libellé Chapitre par nature	Dépense	Recette
exploitation	Ordre entre sections	023	Virement à la section d'investissement	25 254,22	
		042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 000,00	6 025,00
	Réel	002	Résultat d'exploitation reporté		25 254,22
		011	Charges à caractère général	31 025,00	
		012	Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00	
		65	Autres charges de gestion courante	10,00	
		68	Dotations aux provisions et aux dépréciations	5 000,00	
		70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services		90 000,00
		75	Autres produits de gestion courante		10,00
		77	Produits exceptionnels		0,00
Total exploitation				**121 289,22**	**121 289,22**
Investissement	Ordre à l'intérieur de la	041	Opérations patrimoniales	88 900,00	88 900,00
	Ordre entre sections	021	Virement de la section d'exploitation		25 254,22
		040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 025,00	45 000,00
	Réel			0,00	
		001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		105 234,38
		13	Subventions d'investissement		148 488,50
		16	Emprunts et dettes assimilées	100,00	154 803,91
		20	Immobilisations incorporelles	102 965,00	
		21	Immobilisations corporelles	69 241,01	
		23	Immobilisations en cours	300 450,00	
Total Investissement				**567 681,01**	**567 681,01**
Total général				**688 970,23**	**688 970,23**

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Adopter le budget primitif 2024 du Port.